



## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 Novembre 2015 Compte Rendu

(Convocation du 17/11/2015)

**Présents :** Mmes, GUILLOUD Paulette, PONCET Catherine, SEYCHELLES Véronique, TRUFFAUT Nadine, MM. ABDILLA Thierry, ANNEQUIN Didier, CARRE Jean-Claude, DURAND Eric, JULLIEN Bruno, MERLOZ Hervé, MERMET Romain, PERICAS-MOYA Christian

**Excusés :** DURAND Marcel

**Pouvoirs :** DURAND Marcel à SEYCHELLES Véronique  
GADOU Eric à CARRE Jean-Claude  
CARLIER Cécile à JULLIEN Bruno

---

La séance est ouverte à 20 h 30 par Véronique SEYCHELLES, le Maire.

ABDILLA Thierry est nommé secrétaire de séance.

### ▪ POINTS A DELIBERER

#### ▪ Contrat de travail de Bruno Mathias

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat de Bruno Mathias arrive à son terme au 31 décembre 2015.

Madame le Maire propose que Bruno MATHIAS soit mis au stage durant 1 an avant d'être titularisé.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

⇒ **VALIDE** la proposition de Madame le Maire.

⇒ **DONNE TOUS POUVOIRS** à Madame le Maire pour signer tout document se rapportant à ce dossier.

#### ▪ Convention SPA 2016

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a la possibilité de reconduire la convention avec la SPA pour l'enlèvement des animaux divagants.

Cette convention a un coût : 0,32 € par habitant. Soit 272,96 € pour 853 habitants.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

⇒ **VALIDE** la proposition de Madame le Maire.

⇒ **DONNE TOUS POUVOIRS** à Madame le Maire pour signer tout document se rapportant à ce dossier.

#### ▪ Projet de fusion dans le territoire des Vals du Dauphiné

Madame le maire expose que le schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) élaboré en 2011 a permis de simplifier et de rationaliser la carte intercommunale au 1<sup>er</sup> janvier 2014 selon les dispositions de la loi de réforme des collectivités Territoriales du 16 Décembre 2010.

Selon l'article 33 de la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) adoptée le 08 août 2015, les schémas départementaux de coopération intercommunale, révisés selon les modalités prévues à l'article L5210-1-1 du code général des collectivités territoriales devront être arrêtés avant le 31 mars 2016, pour une application au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Le conseil municipal est amené à donner son avis sur la modification du périmètre de l'EPCI à fiscalité propre de la communauté de communes de la Vallée de L'Hien dont elle est membre, à savoir une fusion entre la CC Bourbre-Tisserands, CC Vallée de l'Hien, CC Vallons de la Tour, CC Vallons du Guiers et CC Vallée de l'Hien.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

**POUR = 11**

**CONTRE = 2**

**ABSTENTION = 0**

⇒ **D'EMETTRE** un avis favorable sur la modification du périmètre de l'EPCI à fiscalité dont elle est membre.

⇒ **DONNE TOUS POUVOIRS** à Madame le Maire pour signer la présente délibération ainsi que toute pièce se rattachant à la présente décision.

- Transfert de l'exercice de la compétence « mise en place et organisation d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables au SEDI »

Ce transfert concerne uniquement les communes qui auront des bornes soit :

- Biol, St Victor de Cessieu, Torchefelon et St Blandine

- ADAP

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'un dossier de subvention devra être déposé auprès du Conseil départemental en début d'année 2016.

Il nous faudra faire un choix, une réunion sera donc programmée pour travailler sur ce sujet.

- DIA Grabit

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'une Demande d'Intention d'Aliéner a été reçue : vente Grabit. Le Conseil Municipal ne souhaite pas faire valoir son droit de préemption.

- QUESTIONS DIVERSES

- Election régionales du 6 et 13 décembre

Les créneaux horaires ont été envoyés et validés.

- Conseil Municipal des enfants

Madame le Maire informe le Conseil Municipal du résultat des élections du Conseil Municipal des enfants :

- Maire : Camille CAILLAT  
- 1<sup>ère</sup> Adjointe : Ninon THEVENIN  
- 2<sup>ème</sup> Adjointe : Noémie GACON  
- 3<sup>ème</sup> Adjointe : Nathan GUEVEL

- Distribution du l'Hien

Ils seront récupérés le 15 décembre à la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hien par Jean Claude CARRE et Véronique SEYCHELLES.

A récupérer par les élus pour la distribution au plus tard le samedi 19 décembre.

- Fusion Club de Foot

Madame le Maire informe le Conseil Municipal d'un projet de fusion des associations des communes suivantes :

- Biol, Montagnieu, St Victor de Cessieu ainsi que l'association de la Vallée de l'Hien.

Le siège Social sera sur la commune de Torchefelon.

Ce regroupement supprimera 4 associations de sport sur ces communes (sachant que les associations nous le savons sont les forces vives de nos villages).

- Aménagement de la zone de stationnement vers le GS

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'une réunion de présentation a eu lieu avec les nourrices du village.

Celles-ci ont rappelées l'intérêt de ces emplacements et souhaiteraient les conserver.

Un essai sera réalisé avec les propositions faites lors de cette réunion.

- Théâtre à Doissin

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que l'association Rêv'Ayez souhaite venir sur la commune afin d'effectuer une représentation.

La date envisagée serait le 23 avril.

Le sujet sera débattu courant janvier en conseil Municipal après présentation du thème de la pièce et de son organisation.

- Comité de Jumelage

Madame le Maire informe le Conseil Municipal d'un projet d'échange entre les enfants de la classe des CM1-CM2 et ceux d'Izano par l'intermédiaire des TAP.

- Local à louer ou à acheter

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur Fuzier loue ou vend un local situé près de chez lui (ch. du Gaz).

A ce jour, le Conseil Municipal n'est pas intéressé.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 23 h 30.

Prochaine réunion : A définir